

CAPZA

Accompagner les PME/ETI vers un monde durable

Rapport 2021 sur l'Article 29 de la loi Énergie-Climat

Strictly confidential

Sommaire

Nos convictions
page 5

1. L'engagement 360°
2. Un engagement de longue date
3. La gouvernance ESG
4. Les moyens déployés
5. L'additionnalité via la formation
6. La transparence de nos pratiques

Notre démarche
page 13

1. Nos priorités
2. Nos fonds Article 8 et 9
3. Notre démarche RSE
4. Nos actions réalisées sur les 12 derniers mois

Nos Process
page 18

1. Politique et stratégie ESG
2. Le processus d'investissement
3. La politique d'exclusion
4. Nos outils pré-investissement
5. Notre process de suivi et d'accompagnement de nos participations
6. Les due diligences ESG
7. La gestion des risques
8. Notre politique de vote

Notre stratégie climat
page 27

1. Nos engagements
2. Notre stratégie
3. La gestion des risques climatiques
4. Les pratiques exemplaires de notre dernier fonds de dette
5. Les pratiques exemplaires de notre dernier fonds en capital
6. Due diligence ESG
7. Taxonomie et combustibles fossiles

Notre stratégie biodiversité
page 35

1. L'importance de la biodiversité
2. Notre stratégie et nos engagements
3. Les résultats de notre étude biodiversité
4. Les résultats par fonds
5. Le radar biodiversité de nos portefeuilles
6. Notre engagement biodiversité
7. La méthodologie utilisée

Nos chiffres clés

Créée en 2004, CAPZA est une plateforme européenne d'investissement privé de référence.

Une centaine de collaborateurs ont la responsabilité de gérer 7 milliards.



Encours sous gestion par stratégie (€)	31/03/2022
Private Debt	
Private Debt	3 484 M€
Artemid	1 032 M€
Sous-total Private Debt	4 517 M€
Private Equity	
Flex Equity	1 193 M€
Transition	198 M€
Flex Equity Mid Market	811 M€
Growth Tech	304 M€
Sous-total Equity	2 509 M€
Total des encours sous gestion	7 026 M€

7Mds€ : Au 31/05/2022 dont actifs gérés par un tiers et conseillés par Artemid SAS, valorisations au 31/03/2022 incluant également les fonds levés jusqu'au 31/05/2022. ; 278 investissements depuis la création : Au 30/06/2022, incluant les fonds conseillés par Artemid.

Nos chiffres clés concernant l'ESG et nos engagements

100%

de nos investissements
sont couverts par une
analyse ESG

100%⁽¹⁾

Fonds lancés à partir
du 1er janvier 2019
sont Article 8 ou 9

NZAM

Nous nous préparons à
les signer

100%

Nous mesurons les gaz
à effet de serre de nos
investissements

100%

De nos investissements
sont couverts par une
analyse biodiversité

2

fonds avec un objectif
de décarbonation
lancés en 2022

(1) Fonds de coinvest non compris



1. Nos convictions

2011

Signature des PRI

360°

Le périmètre de notre accompagnement

ESG

Une gouvernance solide et opérationnelle

15%

Le % de la rémunération variable des partners indexé sur les critères ESG

2021

La création d'une expertise interne Durabilité et Impact

L'engagement 360° : un engagement fort vers la durabilité de nos participations

Notre stratégie d'investissement de long terme auprès des PME/ETI nous permet de les engager concrètement dans une transformation durable.

L'accompagnement de long terme fait partie intégrante de notre identité d'investisseurs.

Nous avons mis en place des processus visant à la fois à transformer les entreprises, à montrer l'exemple et à engager notre écosystème à adopter des pratiques plus durables.

Nous sommes convaincus que les meilleures pratiques ESG sont un gage de performance de long terme.

Acteur européen de référence de l'investissement privé dans les PME/ETI, CAPZA met son expertise et ses convictions **pour le développement des entreprises** au service d'investisseurs institutionnels en Europe et dans le monde.

Notre plateforme unique est conçue pour accompagner les entreprises sur le long terme en leur apportant des solutions de financement flexibles et sur mesure. Nous offrons aux sociétés des financements très divers : en fonds propres, en obligations convertibles, en mezzanine, en dette privée, etc.

Parmi les sociétés en portefeuille, plus de 12% ont déjà été financées plusieurs fois par le groupe via l'un de ses véhicules. Cette différenciation dans l'accompagnement fait de CAPZA un partenaire crédible des PME/ETI dans leur transformation ESG. Cette transformation nécessite en effet un accompagnement de long terme.

Nous soutenons nos participations sur les plans financier et extra-financier. Nous avons la conviction que la mise en place des meilleures pratiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) contribue à la durabilité de nos participations et à leur performance sur le long terme.

L'APPROCHE 360°



Transformer les entreprises

Nous transformons les entreprises en les incitant à intégrer l'ESG au cœur de leur business model. Les entreprises sont en discussion constante sur des sujets de durabilité avec nous.

- Nous les questionnons sur l'ESG lors du processus de due diligence en phase de pré-investissement
- Nous suivons annuellement leurs avancées en termes d'ESG
- Nous cherchons à intégrer la durabilité dans la structuration et la tarification des transactions et dans les structures de rémunération des dirigeants
- Nous les accompagnons dans l'élaboration de plans d'action ESG



Montrer l'exemple

Par soucis d'exemplarité, nous cherchons à nous appliquer ce que nous demandons à nos participations. Nous avons mis en place un comité RSE (CAPZA for GOOD) qui met en place des actions à impact positif sur la diversité, la gestion des déchets, et la protection des océans, et ceci avec l'adhésion de tous les collaborateurs

Nous mesurons notre empreinte carbone et celle de nos participations.

Une partie de nos frais de gestion est reversée à des causes sociales ou environnementales.

Le carried interest de nos derniers fonds est lié à l'atteinte d'objectifs ESG. Nous avons pour objectif de généraliser cette pratique à nos fonds à venir.

De surcroît et dans cet objectif d'engagement à 360°, nous proposons aux équipes de s'engager dans une side letter à reverser une partie de leur carried si les objectifs RSE de CAPZA ne sont pas atteints. Ainsi, les équipes sont totalement alignées pour faire progresser CAPZA tout autant que les sociétés de notre portefeuille.



Influencer notre écosystème

Nous sommes actifs au sein de France Invest (en particulier sur le sujet de la diversité) et nous promouvons les meilleures pratiques ESG dans les situations de financements de fonds de PE sponsors ou de co-investissements. Nous diffusons notre vision de la durabilité dans l'enseignement supérieur

Un engagement de longue date en matière d'ESG

Depuis plus de 10 ans, nous nous engageons dans l'aventure ESG.

Tous les ans nous allons plus loin dans notre démarche.

Nous sommes conscients que nous pouvons encore nous améliorer

Les années 2022 et 2023 vont nous permettre d'avancer considérablement sur le climat et la biodiversité.

Dates clés



La gouvernance ESG

Fort de nos convictions, nous avons déployé une gouvernance de l'ESG au plus près de nos équipes d'investissement.

Dirigée par Aurore Gauffre (membre du Comité Exécutif), l'équipe ESG fait le lien entre la Direction générale, en particulier Benoit Choppin sur ce sujet, et les équipes d'investissement sur les thématiques ESG.

Nous nous appuyons également sur un réseau de référents ESG issus des équipes d'investissement.

Le comité ESG suit l'intégration de la politique ESG au sein des investissements et les indicateurs ESG des participations. Les évolutions règlementaires sont aussi partagées dans ce comité.

L'équipe ESG

L'ESG fait partie intégrante des équipes de CAPZA. Aurore Gauffre (Directrice Durabilité et Impact) est en charge de piloter notre stratégie ESG.

Aurore travaille en étroite relation avec Benedicte de Tissot (Secrétaire Générale) qui est chargée des reportings et des publications.

Dans chaque équipe d'investissement, un référent ESG a été nommé :

- Private debt : Oriane Mizrahi, Directrice associée
- Flex equity : Fabien Bernez, Directeur associé et Thomas Lafougère, Directeur de participations
- Flex equity mid market : Marion de Bonneville, Directrice
- Growth tech : Alexis Childs, Chargé d'affaires senior
- Transition : Maxime Bridlance, Directeur de participations
- Artemid : Constantin Kryvian, Directeur

La nomination d'un référent ESG dédié au sein de chaque équipe d'investissement permet de diffuser notre stratégie ESG au sein de chaque stratégie d'investissement et de faire émerger et converger nos bonnes pratiques.



Une gouvernance ESG solide

Globale, notre gouvernance ESG est stratégique et opérationnelle:

Le **Comité ESG** suit l'intégration de la politique ESG au niveau des investissements. Les indicateurs extra-financiers par participation, par fonds et globaux sont partagés. Les actions d'engagement spécifiques et les bonnes pratiques à diffuser sont décidés aussi par cet organe.

Ces revues de portefeuille nous permettent de suivre la bonne exécution de la stratégie ESG et les progrès et les difficultés rencontrées par les PME/ETI que nous finançons.

Une politique de rémunération alignée aux enjeux ESG

Les critères ESG comptent pour 15% de la rémunération variable des *partners*, cette rémunération extra-financière prend en compte les éléments suivants :

- Analyse ESG-climat dans tous les one pagers et notes d'investissements
- Analyse des options de structuration du management package ou de la dette intégrant des objectifs ESG
- Clause ESG et incitations liées à l'ESG incluses dans les Lettres d'intention.
- Réalisation automatique d'une due diligence ESG pour les investissements en fonds propres
- Engagement auprès des participations dans la collecte des données et restitution de l'analyse ESG
- Transmission des fiches ESG à toutes les participations
- Participation aux comités ESG

Les moyens déployés

Nous déployons des moyens humains, techniques et financiers importants pour mettre en œuvre notre stratégie ESG et nous assurer de son implémentation concrète au sein de nos participations.

Ces moyens sont en constante croissance. Nous envisageons de poursuivre cette dynamique afin d'accompagner la croissance de nos encours sous gestion et l'amplification de notre stratégie d'impact

Les moyens humains internes

Nous avons décidé de créer une expertise ESG et recruté Aurore Gauffre pour la diriger en mai 2021. Elle est responsable de l'intégration de la politique ESG dans les différentes stratégies d'investissement gérées par CAPZA. Elle est en charge de la mesure de l'empreinte climat et biodiversité de CAPZA et impulse la création de nouveaux produits d'investissement en ligne avec les engagements climat et biodiversité de CAPZA.

Responsable de la mise en œuvre de la politique d'engagement 360° de CAPZA, Aurore, appuyée par le comité exécutif dont elle fait partie, s'assure de la montée en compétences sur l'ESG, le climat et la biodiversité à la fois des équipes CAPZA et des entreprises en portefeuille.

Comme détaillé précédemment, un référent ESG a été nommé au sein de chacune de nos 6 stratégies d'investissement. Les référents ESG ainsi que les membres de CAPZA for GOOD (le comité RSE de CAPZA) passent environ 10% de leur temps sur des sujets et des projets ESG.

Les ressources externes

Nous avons toujours été conscients de l'importance de travailler avec un tiers indépendant pour mener à bien la collecte et la vérification des critères ESG pour l'ensemble de nos investissements. Nous nous sommes très rapidement entourés de partenaires et d'experts pour collecter annuellement les informations ESG (SIRSA⁽¹⁾) de près d'une centaine d'investissements, mesurer l'empreinte carbone, publier les KPIS ESG qui valident l'atteinte ou non d'un objectif ayant un impact financier. Outre ces aspects liés à la donnée, les prestataires nous accompagnent dans la compréhension des enjeux réglementaires ou dans l'animation de nos comités d'impact ou ESG. Ils nous permettent de nous remettre en question et de viser toujours l'excellence.

Les moyens financiers

Nous sommes conscients du fait que les meilleurs accompagnements ont un coût et nous allouons en moyenne un budget annuel d'environ 550k€ pour des prestations externes. En ligne avec nos ambitions, notre « budget ESG » a considérablement augmenté ces dernières années.



(1) Depuis décembre 2020, un fonds géré par CAPZA est un actionnaire minoritaire dans SIRSA

L'additionnalité via la formation

Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de bien comprendre un problème pour pouvoir y apporter des solutions et passer à l'action

Nous avons donc décidé de déployer les ateliers de la « Fresque du climat » et de « 2 tonnes » auprès de tous nos collaborateurs

Nous avons également proposé aux collaborateurs de CAPZA de se former à devenir animateurs de ces ateliers.

A l'issue de cette formation, ils vont pouvoir animer ces ateliers auprès des participations et ainsi renforcer les liens avec elles autour de ce sujet et décupler notre contribution à la lutte contre le réchauffement climatique

La formation de nos équipes

L'ensemble de nos collaborateurs suivra une « Fresque du climat » et un atelier « 2 tonnes » (voir détails des ateliers ci-contre). Nous pensons que c'est un pré-requis pour comprendre et s'approprier :

- les causes et conséquences du réchauffement climatique ainsi que
- les moyens individuels pour diminuer ses émissions.

Les collaborateurs qui le souhaitent pourront devenir animateurs de la « Fresque du climat » ou de « 2 tonnes » afin d'animer ces ateliers auprès de leur participations.

La formation de nos participations

Nous pensons que nos participations ont besoin de véritablement comprendre les enjeux climatiques pour se les approprier et passer à l'action.

Nos collaborateurs vont pouvoir les aider à appréhender ces sujets à travers de formation. Cela crée également du goodwill et une relation de confiance entre nos équipes et nos participations.



La « Fresque du climat » ou le pourquoi ?

Un atelier « Fresque du climat » permet de s'approprier de manière pédagogique et ludique :

- La connaissance scientifique validée et synthétisée par le GIEC
- Les enjeux et les ordres de grandeur de l'empreinte carbone actuelle et de celle à respecter pour rester sous les 2°C (objectif entériné par l'accord de Paris).

L'atelier permet d'appréhender le sujet de manière globale et permet de se sentir concerné à la hauteur des enjeux (notre sensibilité et nos biais cognitifs pouvant aller à l'encontre de l'objectif).

C'est donc un atelier sur le POURQUOI.

« 2 tonnes » ou le comment ?

Si l'on veut atteindre l'objectif de l'Accord de Paris, il faut amener l'ensemble des Français à générer moins de 2 tonnes de CO2.

L'atelier « 2 tonnes » permet de se rendre compte très concrètement ce que représente l'émission de deux tonnes de CO2 dans la vie courante.

Il s'agit donc d'un atelier sur le COMMENT, qui vient explorer les leviers de transformations à l'échelle des individus (moi et tous les autres) et de transformations collectives. Quels leviers sont efficaces ? Quels leviers ne le sont pas ?

La transparence de nos pratiques

Notre engagement se traduit aussi dans la transparence de nos communications.

Nous nous assurons que l'ensemble de nos politiques et engagements sont à disposition de nos parties prenantes dont nos investisseurs, nos participations, et les organismes publics.

Nous communiquons nos engagements à l'ensemble de nos parties prenantes dont nos investisseurs

L'ensemble de nos parties prenantes peuvent s'informer de nos actions et engagements ESG grâce aux supports publiés sur notre site internet ou transmis à nos investisseurs et nos participations.

Le rapport ESG annuel permet de formaliser et communiquer en interne et en externe sur nos engagements ESG. Il présente, pour chaque participation, les risques ESG, les bonnes pratiques mises en place, des recommandations et un plan d'action.

Ce rapport délivre également une vision consolidée et agrégée des enjeux du portefeuille ainsi que de son empreinte environnementale et sociale.

Disponible sur notre site internet, notre politique ESG est communiquée et présentée à nos investisseurs pour leur parfaite information. Elle nous permet également de communiquer notre vision de l'investissement responsable à notre écosystème.

Nous organisons des événements dédiés à l'ESG pour nos clients investisseurs

Soucieux de communiquer davantage sur la thématique des risques de durabilité et du virage que doit prendre l'industrie financière pour s'adapter au monde de demain, nous organisons des événements dédiés à l'ESG pour nos clients. Ces événements ont pour but de sensibiliser la classe financière aux enjeux climatiques et liés à la biodiversité. En septembre 2022, nous organisons par exemple un déjeuner débat sur les soutenabilités avec France Stratégie.

Nous engageons nos collaborateurs via une communication interne active sur nos engagements ESG

Nous communiquons régulièrement sur notre vision d'investisseur responsable avec nos collaborateurs. Les valeurs liées à notre stratégie d'engagement 360° nous permettent de créer une identité d'entreprise forte et de nous assurer d'un soutien fort des équipes. Un « green corner » est automatiquement inclus dans la newsletter de CAPZA ou nous partageons nos actualités sur le sujet ESG.





2. Notre démarche

Net Zero

En 2050

(1) Fonds de coinvest non compris

100%

Des fonds lancés depuis 2018
sont Article 8 ou 9

SBTi

Nous ferons valider nos objectifs
de réduction carbone par SBTi

3

Nos 3 priorités sont le climat, la
biodiversité et l'inclusion

40%

% de femmes dans nos équipes
d'investissement au minimum en 2030

Nos priorités

Notre stratégie ESG est articulée autour de deux axes forts et un principe :

(1) L'axe environnemental avec la neutralité carbone à horizon 2050 et la préservation des espèces et des écosystèmes

(2) l'axe social avec la promotion de l'inclusion et du partage de valeur

Un principe : la réciprocité.

C'est-à-dire généraliser l'approche 360, qui consiste à appliquer à CAPZA les mêmes exigences de transparence, mécanismes d'incitations et leviers de transformation que ceux appliqués aux participations, afin de créer une dynamique vertueuse et de favoriser l'adhésion des entreprises



Notre 1^{ère} priorité est la lutte contre le dérèglement climatique. Nous avons pris l'engagement d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Nous proposons des outils et des solutions sur mesure pour aider les entreprises à mesurer leur empreinte carbone

Nous encourageons les entreprises à accélérer leur transformation vers une économie neutre en carbone et résiliente.

Nous appliquons cela en interne : nous avons mis en place une stratégie de réduction de l'empreinte carbone



Notre 2^{ème} priorité est de limiter le déclin de la biodiversité.

La première étape a été de mesurer les impacts de nos participation sur la biodiversité.

Nous avons maintenant comme objectif de promouvoir les meilleurs pratiques pour que nos participations limitent leur empreinte biodiversité.

Nous appliquons cela en interne : nous avons par exemple supprimé tous les verres et bouteilles en plastique



Notre 3^{ème} priorité est de favoriser la diversité et l'inclusion.

Nous proposons à nos participations des mécanismes de partage de la valeur élargi avec une grande partie du management et lorsque cela est possible de leurs employés. Nous les aidons à trouver des solutions pour retenir les talents et réduire l'écart de rémunération. Nous cherchons à accroître la parité dans l'entreprise et les instances de gouvernance

Nous appliquons cela en interne : plus de 50% de femmes au COMEX et 100% des salariés actionnaires au 1 octobre

Objectifs

Mesures

- Empreinte carbone
- Mise en place d'une politique environnementale
- Alignement sur une trajectoire de 1,5°

- # dépendances fortes ou très forte aux services écosystémiques
- # de pressions fortes ou très fortes impactant la biodiversité
- Mise en place d'une politique d'achat responsable
- Rejets dans l'eau

- Part des actionnaires salariés
- ratio d'écart de rémunération entre les sexes
- Part de femmes au Comex

Fonds article 6, fonds article 8 et fonds article 9

Tous les fonds que nous avons lancé depuis 2018 sont des fonds Articles 8 ou des fonds Article 9 au sens de la SFDR.

Les deux fonds lancés par CAPZA en 2022 sont des fonds de décarbonation, illustrant la volonté forte de nos équipes d’accompagner les PME/ETI dans une trajectoire alignée à l’Accord de Paris.

Vintage	Fond	Classification SFDR
2013	Capzanine 3	Article 6 ⁽¹⁾
2015	Artemid Senior Loan ⁽³⁾	Article 6 ⁽¹⁾
2015	Artemid CA ⁽³⁾	Article 6 ⁽¹⁾
2016	Capzanine 4	Article 6 ⁽¹⁾
2017	Capzanine 4 Private Debt	Article 6 ⁽¹⁾
⁽¹⁾ 2017	Artemid Senior Loan II ⁽⁴⁾	Article 8
2018	CAPZA Transition ⁽⁵⁾	Article 8
2019	CAPZA 5 Private Debt	Article 8
2020	CAPZA 5 Flex Equity	Article 8
2020	CAPZA Flex Equity Mid Market	Article 8
2020	Artemid Senior Loan III ⁽⁴⁾	Article 8
2021	Artemid CA II ⁽³⁾	Article 8
2021	CAPZA Growth Tech	Article 8
2021	CAPZA 6 Private Debt	Article 8
2022	CAPZA Flex Equity Mid Market II	Article 8
2022	[Dette impact environnemental] ⁽²⁾	Article 9

(1) Pratiques et process ESG identiques aux fonds article 8 de CAPZA. Dans la mesure où le fonds est en fin de vie, le prospectus du fonds n’a pas été modifié ce qui ne lui permet pas d’être qualifié article 8.
(2) Fonds levé en 2022 avec un objectif de décarbonation– nom du fonds non définitif
(3) Géré par un tiers et conseillé par Artemid SAS
(4) Géré par un CAPZA conseillé par Artemid SAS
(5) Géré par CAPZA et conseillé par CAPZA Transition SAS

Notre démarche RSE

Nous sommes convaincus que la bonne intégration des enjeux ESG de nos participations passe également par l'exemplarité de notre gestion interne de la RSE.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour offrir un cadre de travail épanouissant et inspirant à nos collaborateurs.

Nos 4 objectifs RSE



DIVERSITÉ

Nous avons pour objectif d'atteindre 30% de femmes parmi les associés et 40% de femmes dans les équipes d'investissement d'ici 2030. Nous sommes signataires de la "Charte de la Parité" de France Invest. Nous finançons le congé paternité et proposons le télétravail complet aux femmes enceintes. Nous proposons la formation Parité de France Invest



BIEN ÊTRE AU TRAVAIL

Nous proposons des programmes de formation à nos collaborateurs en fonction des besoins identifiés lors de leur évaluation annuelle. Nous leur proposons également gratuitement des cours de sport, des boissons ainsi que des fruits.



RÉDUCTION DES DÉCHETS

Depuis 2019, nous avons supprimé tous les verres et bouteilles en plastique du bureau. En 2021, nous avons organisé un partenariat de 3 ans avec Project Rescue Ocean et des journées de nettoyage des plages avec l'ensemble des collaborateurs



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Depuis 2019, nous avons mis en place une stratégie de réduction de notre empreinte carbone via un plan d'action efficace. En 2022, 15 collaborateurs participent à un atelier "Fresque du climat" et à un atelier « Deux tonnes ». Plusieurs collaborateurs ont été formés pour devenir animateurs de la Fresque du Climat en interne et auprès de nos participations.

Comité CAPZA for Good

Ce comité est chargé d'améliorer les pratiques de responsabilité sociale au sein de CAPZA.

Son objectif est d'identifier/privilégier les actions pertinentes, de définir un calendrier réaliste de mise en œuvre et de communiquer en interne/externe sur nos initiatives en matière de RSE.

Quatre objectifs structurent notre politique RSE:

- la diversité
- l'épanouissement des collaborateurs au travail
- la réduction des déchets et
- la réduction de l'empreinte carbone

Les membres se réunissent **4 fois par an**.

Il comprend des représentants des fonctions transversales et d'investissement au sein de CAPZA.

- Aurore Gauvre, Directrice Durabilité et Impact
- Bénédicte de Tissot, Secrétaire Général
- Oriane Mizrahi, Partner Private Debt
- Fabien Bernez, Partner Flex Equity
- Stefano Zavatarro, Partner Italian office
- Jose Tomas Moliner, Partner Spain office
- Geert Brulot, Director Benelux
- Caroline Karpiel, Directrice communication
- Jessy Jerome, Responsable Ressources Humaines
- Sylvie Mazouz, Office Manager

Nos actions réalisées et décisions prises sur les 12 derniers mois

Les 12 derniers mois ont été marqués par un travail important de la part de toutes nos équipes concernant l'extra-financier.

Ces engagements sont la continuité de nos efforts qui se poursuivront dans les mois à venir et au delà



Bilan carbone

Nous calculons l'empreinte carbone de la société de gestion ainsi que de tous nos fonds.



Formation - conseil pour nos participations

Nous accompagnons nos participations à comprendre et mettre en place leur objectifs climatiques via des « formations – conseils ».



TCFD

Nous nous sommes engagés à réaliser notre premier rapport TCFD dans les mois qui viennent.



Nouveaux fonds

Nous avons lancé deux nouveaux fonds (CAPZA Femm II et Dette Impact Environnemental) qui ont des stratégies de décarbonation extrêmement ambitieuses.



SBTi

Nous avons pris la décision également de demander la validation de nos objectifs de réduction carbone par l'initiative Science Based Target en 2023.



Biodiversité

Nous avons réalisé l'empreinte biodiversité de nos fonds d'investissement afin d'identifier les axes prioritaires de notre stratégie biodiversité.



Engagement de nos collaborateurs

Nous avons lancé un cycle de formation continue sur les enjeux climat (voir partie « formation »). Nous cherchons à généraliser l'intégration des objectifs ESG à la rémunération annuelle et au carried interest



3. Nos process

16

Indicateurs de maturité ESG

125

Questions posées dans notre questionnaire

100%

de nos investissements sont couverts par une analyse ESG

100%

des émissions de gaz à effet de serre de nos investissements sont mesurés

100%

de nos investissements sont couverts par une analyse des risques de durabilité

Politique et stratégie ESG

Nous sommes convaincus que les pratiques ESG contribuent à la performance de long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Nos engagements ESG :

- visent à soutenir l'intégration de la durabilité dans les business models de nos participations.
- sont un levier de valorisation de long terme de nos investissements
- sont intégrés à notre processus d'investissement et couvrent 100% de nos investissements.

Nous prenons en compte les principales incidences négatives et les risques en matière de durabilité :

Lors de la due diligence ESG et du processus d'investissement nous identifions les principaux risques liés à la durabilité et au climat ainsi que les principales incidences négatives de l'entreprise étudiée.

Lors de la période de détention nous collectons annuellement des données qui nous permettent d'analyser et de suivre 16 KPI ESG prioritaires et plus de 100 critères extra-financiers.

Engagements avec les sociétés en portefeuille

Afin d'engager nos participations dans l'amélioration de leurs pratiques ESG, nous avons intégré le facteur ESG à l'ensemble de nos échanges avec les PME/ETI financées.

L'ESG est devenu partie intégrante de nos réunions avec les directions de nos participations: discussions sur les principaux risques de durabilité et impact sur la stratégie d'entreprise, mise en place de feuilles de route ESG, mesure de l'empreinte carbone et suivi des principaux indicateurs associés.

De plus, notre process annuel ESG compte deux rendez-vous avec les participations : un premier entretien pour vérifier la qualité de la donnée, un second entretien avec Sirsa et les équipes d'investissement et ESG de CAPZA pour restituer l'analyse ESG aux participations.

Convaincus de l'importance de la gouvernance des sujets ESG à l'échelle de nos investissements, nous accompagnons nos participations dans la mise en place de structures de décision ESG dédiées (comités d'impact et/ou ESG) et la mise en place de systèmes de reporting ESG. Nous portons également une attention particulière à la gestion des ressources humaines de nos investissements en promouvant les valeurs de diversité et d'inclusion.

Transparence

La politique et le processus ESG ainsi que la liste de nos secteurs d'exclusion sont accessibles au public sur le site internet.

Nous participons aussi aux associations de place de référence sur l'intégration des risques de durabilité dans l'investissement.

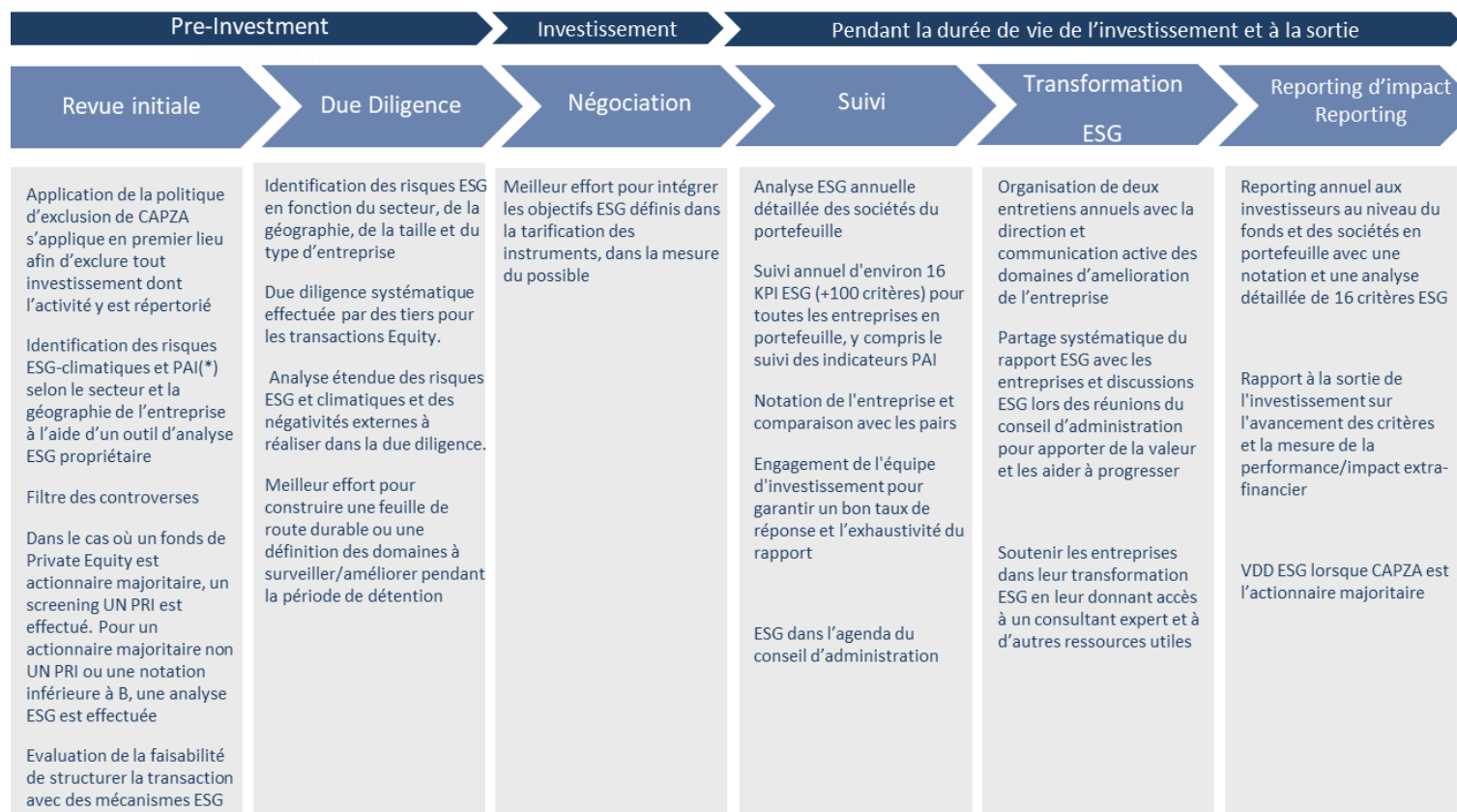


Le processus d'investissement

L'ESG fait partie intégrante de notre processus d'investissement, dès la phase de pré-investissement et jusqu'à la cession des investissements.

Le suivi continu et régulier des investissements mené par nos équipes nous permet d'identifier :

- les risques ESG de nos participations,
- les objectifs à mettre en oeuvre et
- l'implémentation des actions qui en découlent
- les opportunités associées à la transformation durable de nos participations
- La mesure et l'impact de ces actions



(*) Principal adverse impact

Intégration systématique de l'analyse ESG et climatique dans la décision d'investissement

Intégration dans la lettre d'intention de la volonté de CAPZA de structurer une transaction liée au développement durable



Notre politique d'exclusion

Capza n'investit pas dans des entreprises qui ne respecteraient pas les normes internationales comme le Pacte mondial des Nations Unies.

Par ailleurs CAPZA ne souhaite pas investir dans des secteurs et activités qui ont des impacts significatifs avérés sur l'environnement et la société ou qui génèrent des risques supplémentaires (risque de réputation, risque éthique, risque juridique, etc.).

Notre politique d'exclusion

CAPZA exclusion policy	Specification	Materiality threshold
Normative approaches (breaches of law or international standards)		No
Coal based activities	Extraction, generation	No
Fossil fuel activities	Extraction, generation	No
Non conventional energy	Exploration, dev, prod	No
Mining assets	Expansion and/or greenfield	No
Unsustainable palm oil or wood pulp	Extraction, production, distribution	No
Drift nets over 2.5 kilometers in length; (y) asbestos fibers; or (z) prod-ucts containing polychlorinated biphenyls;	Production, trade, usage	5%
Plant, animal, species governed by CITE and without permit	Trade	No
Protected areas	Development in	No
Tobacco	Production	No
Tobacco	Trade	5%
Casinos		No
Prostitution		No
Weapons and ammunition	Production of and trade in	No
GMOs	Production of and trade in	No
Human cloning	Research, development or technical applications	No
Distilled alcoholic beverages	Production and trade	Substantially
Pesticides	Production and trade	Substantially

Nos outils préinvestissement

Nous avons construit un outil d'analyse ESG sur mesure 360-SAT (360 – Sustainability assessment tool) et continuons de l'enrichir

Cet outil permet aux équipes d'investissement de déterminer le niveau de matérialité des risques ESG pour l'opportunité étudiée et de benchmarker cette opportunité avec ses pairs

Name	KIX
Sector CAPZA	Software & Services
Sector NAICE	Administrative and support services
Chain Location	Europe
PE sponsor	Global CleanTech Capital
Sales (M€)	100
EBITDA (M€)	10
Valuation multiple	10
Entrepreneurial motivation (NAE)	100

Run FSG analysis

CAPZA

Options

Please check in the UNPRI chart, if the sponsor is not UNPRI, fill an email to Euro for an ESG analysis of the sponsor

Transition risk analysis

In the sector covered by the EU taxonomy on mitigation and adaptation environmental objectives ?

YES, for a further analysis of the potential classification of an investment	100%	Carbon intensity of the carbon intensity (tCO ₂ e) of the sector (ref AEXNUE)	Carbon intensity t/MWh sales of comparable companies in the portfolio	Carbon intensity t/MWh sales of Capera's portfolio (ref AEXNUE)	Carbon intensity t/MWh sales of MSCI world index	Carbon intensity t/MWh sales of Euronext new carbon leaders
	average 2-2.5	26.7		7.2	130.2	98.1
		range 18.7		range 38.2	range 38.2	range 38.2

CL

Physical risk analysis

What is the potential impact of extreme weather events on the company valuation in ME?

The potential costs of extreme weather events is limited in this sector

Analysis of the potential material ESG risks using the SASB materiality map
 What are the potential material ESG risks in this sector ?

Risque	Sévérité	Bien-être
Dépendance excessive du gouvernement	27	14
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Risque	Sévérité	Bien-être
Prédiction des concentrations d'oxygène	-	-
Conformité ISO 9001	-	-
Collecte de données personnelles	-	-
Sécurité des systèmes d'information	-	-
Chartes et engagements en matière d'égalité professionnelle	-	-
Indice de l'égalité professionnelle	-	-
Emploi des personnes en situation de handicap	-	-
Nombre de salariés recrutés	90	14
Nombre de fournisseurs dans les pays émergents	-	-

Analyse de durabilité

Notre outil propriétaire 360 - SAT nous permet d'évaluer les risques de durabilité d'une opportunité en s'appuyant sur les référentiels SASB, ENCORE, la taxonomie européenne ainsi que sur les données extrafinancières de l'ensemble du portefeuille CAPZA.

Notre outil récupère l'ensemble des données extrafinancières des participations d'un même secteur et établit un benchmark pour les indicateurs de durabilité matériels pour le secteur selon la matrice SASB

Par exemple si nous analysons une entreprise dans les matériaux, le volume de déchets dangereux générés ressortira comme indicateur important. L'outil calculera le volume moyen de déchets dangereux par M€ de chiffre d'affaires généré par les entreprises de CAPZA du même secteur. L'équipe d'investissement pourra ainsi identifier quels sont les sujets matériels pour l'entreprise et comment l'entreprise se comporte sur ces sujets par rapport à un benchmark CAPZA.

Les indicateurs sur le climat, la biodiversité, l'actionnariat salarié et la parité sont automatiquement remontés ainsi que l'ensemble des PAI obligatoires.

Si une opportunité analysée présente un PAI supérieur au seuil fixé par CAPZA, alors l'équipe d'investissement sollicite l'équipe ESG pour une analyse complémentaire.

Analyse climat

Les risques de transition comme les risques réglementaires, de marché, de réputation et technologiques sont également pris en compte dans l'analyse des dossiers d'investissement.

Ces risques de transition sont évalués en fonction :

- du secteur d'activité de la participation
- de la valorisation de la participation
- de l'EBITDA de la participation
- de l'intensité carbone du secteur
- de l'intensité carbone de la participation
- de l'augmentation du prix du carbone

le risque climatique physique est quantifié à l'aide d'un outil d'analyse climatique propriétaire qui prend en compte une probabilité d'occurrence (0,5% sur un an) et une perte attendue en cas d'occurrence d'un événement climatique extrême définie par une matrice climatique élaborée par la SCOR et la FFA dans le cadre d'un projet financé par la Climate-KIC

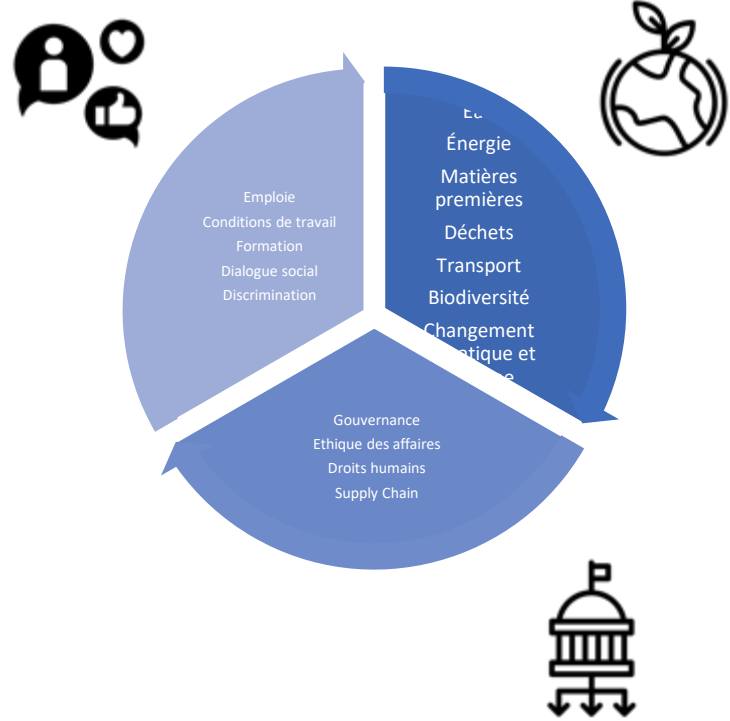
Notre matrice de risque est issue des travaux réalisés par la Fédération Française des Assureurs et par SCOR dans le cadre du projet « Climate Kic » en se basant sur des bases données climatiques réelles.

l'équipe d'investissement peut intégrer ces informations dans la note d'investissement pour discussion avec le comité d'investissement.

Outil d'évaluation du risque durabilité

Notre process de suivi et d'accompagnement de nos participations

Nous avons construit avec Sirsa un process d'analyse ESG sur mesure et continuons de l'enrichir

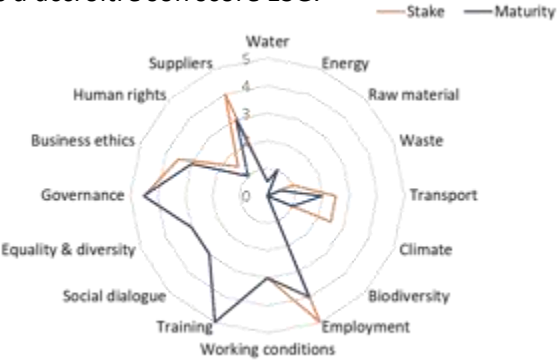


Notre scoring ESG

L'analyse ESG réalisée par Sirsa nous permet d'établir un score ESG par entreprise. Ce score est établi en mesurant l'écart entre le degré de maturité de l'entreprise concernant le risque ESG et le niveau de matérialité du risque.

Chaque entreprise obtient un score de maturité sur 16 enjeux ESG (KPI ESG prioritaires). Chaque enjeu obtient un score de 0 à 5 selon son degré de matérialité pour l'entreprise.

La bonne gestion d'un risque par l'entreprise ainsi que sa forte maturité vis-à-vis du risque permet de réduire l'écart et donc d'accroître son score ESG.



Un bonus est attribué au titre de la transparence dès lors que les informations données par l'entreprise sont de qualités et exhaustives.

Pour collecter l'ensemble de ces informations, nous nous appuyons sur la plateforme de collecte de données Sirsa et de Reporting 21.

Notre process de collecte de données ESG

Sirsa nous accompagne dans la collecte de 125 indicateurs (dont les principal adverse impacts demandés par la réglementation SFDR) regroupant des données qualitatives et quantitatives et nous permettant d'établir le niveau de maturité des entreprises sur chacun des 16 enjeux ESG.

Nous nous appuyons également sur l'outil Sirsa pour évaluer l'empreinte carbone Scope 1, 2 et 3 de nos investissements et ainsi consolider l'information au niveau de la société de gestion en nombre de tonnes de CO2 équivalent émis par millions d'euros investis.

Les principal adverse impacts sont également collectés grâce à la plateforme Sirsa et sont consolidés au niveau des fonds et de la société de gestion.

Notre accompagnement moteur d'impact

Nous organisons un call chaque année au premier trimestre avec le management pour nous assurer de la qualité des informations transmises et affiner notre compréhension des réponses apportées.

En juin de la même année, l'ensemble des indicateurs collectés et le score ESG font l'objet d'une restitution auprès des participations.

Le score et les indicateurs obtenus alimentent une roadmap propre à chaque participation, véritable outil d'amélioration extra-financière pour nos participations. Nous favorisons l'échange de bonnes pratiques lors d'événements sur les thèmes de la durabilité et du climat que nous organisons.

Les due diligences ESG

Les due diligences ESG sont systémiques.

Nous analysons chacune de nos participations avec un prisme environnemental, un prisme social et un prisme de gouvernance.

Chacune de nos due diligences est adaptée en fonction du secteur d'activité et du niveau de développement de nos participations.

Nous nous appuyons très fréquemment sur l'expertise d'un tiers indépendant.

Ces analyses nous permettent d'approfondir notre compréhension des risques de durabilité de nos participations, les moyens de les réduire et d'identifier les opportunités associées.

Les due diligences ESG

Avant tout investissement, nous réalisons une analyse ESG et nous identifions les risques de durabilité et les incidences négatives de l'investissement en matière de durabilité en utilisant les référentiels SASB, ENCORE. Nous regardons comment l'opportunité se comporte par rapport à des seuils absolus que nous avons fixés au niveau de CAPZA sur les PAI. Pour toute opportunité qui dépasse un seuil fixé, l'équipe d'investissement demande une analyse complémentaire à l'équipe ESG.

Nous poussons les sponsors à signer les PRI

Pour les investissements en dette, nous réalisons également une analyse ESG du fonds sponsor que nous finançons. Si le sponsor a une note UN PRI inférieure à B ou n'est pas signataire des UN PRI, l'équipe ESG réalise une analyse complémentaire en consultant les différents documents sur la politique ESG.

Nous menons une analyse qualitative qui nous permet d'établir un premier diagnostic du niveau de risque de durabilité que supporte l'entreprise.

Private Equity

Pour les fonds des gammes Flex Equity, Growth Tech, Flex Equity Mid Market et Transition, les due diligences ESG menées par un tiers sont systématiques. Elles couvrent l'ensemble des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance et dressent un plan d'action de durabilité.

Fonds de Private Debt

Pour les fonds de la gamme Private Debt, nous demandons la due diligence ESG des sponsors equity afin de nous appuyer sur leur travail.

Une pratique fondamentale

Ces due diligences ESG sont fondamentales dans le processus d'investissement de l'ensemble de la gamme des fonds. Elles permettent de prendre en compte les risques de durabilité et les incidences négatives en matière de durabilité dans le processus d'investissement. Ceux-ci sont documentés dans la note d'investissement et portés à la connaissance du comité d'investissement.



La gestion des risques

Nous analysons l'ensemble des risques financiers et extra-financiers liés à l'investissement.

Grâce à nos outils d'analyse propriétaires, nous menons une analyse annuelle des risques en matière de durabilité des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Le suivi des risques ESG au cours de la période d'investissement

L'identification des risques de durabilité au cours de la phase de due diligence permet de déterminer les principaux points d'attention et d'amélioration de chaque investissement.

L'équipe d'investissement peut intégrer ces axes d'amélioration dans la documentation de la transaction.

L'équipe d'investissement est ensuite chargée, avec l'appui de l'équipe ESG interne et des prestataires externes, d'accompagner ces entreprises dans la mise en œuvre des mesures identifiées comme des leviers d'amélioration de la performance extra-financière de nos investissements.

Tenus tous les six mois, les comités ESG permettent de revoir la performance extra-financière de chaque entreprise en portefeuille.

Des indicateurs extra-financiers précis appuient le diagnostic et le suivi de performance. Ces revues font l'objet d'échanges avec les entreprises et font partie de notre accompagnement dans leur croissance financière et durable.

Les fonds décarbonation lancés en 2022 intègrent une gestion des risques climatique renforcée

Outils importants de notre stratégie climat, nos deux fonds décarbonation lancés en 2022 intègrent une gestion des risques climatiques renforcée.

Nous avons pour ce faire étoffé le suivi des trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que les mesures d'accompagnement nécessaires au respect de cette trajectoire.

Ces deux fonds de décarbonation adoptent également une gouvernance différenciée avec notre directrice ESG membre votante du Comité d'investissement.

Parmi ces mesures figurent par exemple la formation des équipes de direction des entreprises sur les enjeux climatiques et leur trajectoire de décarbonation, le développement d'objectifs SBTi.



Notre Politique de vote

Notre engagement se manifeste aussi dans une politique de vote active auprès de nos participations

Le dialogue avec les sociétés détenues

Partie intégrante de notre démarche d'accompagnement, nous privilégions un dialogue régulier et dans la durée avec l'ensemble de nos sociétés en portefeuille. Ce dialogue prend la forme d'entretiens périodiques avec les dirigeants, les organes de direction et le cas échéant les autres actionnaires des entreprises.

Nous accompagnons nos participations dans la mise en place de démarches ESG et nous initions ces démarches lorsqu'elles n'existent pas.

Nous intégrons des objectifs ESG dans la signature des contrats d'acquisition lorsque cela est pertinent et selon les stratégies d'investissement.

L'exercice du droit de vote

Notre politique de vote a vocation à privilégier l'intérêt de nos investisseurs finaux.

Bien que l'essentiel de nos investissements se concentre sur des actifs non cotés, notre politique de vote peut trouver à s'appliquer sur des actifs cotés lors d'introduction en bourse ou de retrait de cote.

Notre politique de vote est systématiquement appliquée dès lors que notre pourcentage de détention du capital atteint 5% et nous nous attachons à suivre activement notre politique de vote. L'alignement de la performance financière et de la performance extra-financière de nos investissements constitue l'un des principes clés de notre politique.

Dans le but de sensibiliser les entreprises aux enjeux extra-financiers, nous veillons à ce que les enjeux ESG majeurs fassent l'objet d'une discussion annuelle des comités des organes de direction.

Notre engagement en amont

Étant généralement l'actionnaire de référence (et/ou majoritaire), nous sommes consultés en amont des assemblées générales des entreprises en portefeuille. Raison pour laquelle nos votes sont pratiquement exclusivement des votes positifs.

En pratique

Les gérants sont responsables des votes aux assemblées générales. Ils ont donc en charge l'analyse des résolutions prises dont celles concernant les modifications de statuts, l'approbation des comptes mais aussi toute décision liée à l'extra-financier et la RSE de l'entreprise.

Vous pourrez trouver le compte rendu annuel de notre politique de vote sur notre site internet.



4. Notre stratégie climat

1.5°C

La température de nos portefeuilles qu'on s'est fixé à ne pas dépasser

NZAM

Nous nous préparons à signer les engagements de la NZAM

2023

Premier rapport TCFD

70%

De l'AuM devra être sur une trajectoire net zero d'ici à 2030

SBTi

Nous prévoyons de signer les SBTi dans les prochains mois

Nos engagements concernant le climat

Nous nous sommes engagés à aligner nos portefeuilles avec l'accord de Paris

Nous avons comme objectif d'atteindre la « neutralité nette carbone » en 2050.

Nous sommes donc en train d'aligner nos portefeuilles avec un scénario limitant le réchauffement climatique à 1,5°C

Pour cela nous nous engageons à travers les trois initiatives les plus ambitieuses concernant le climat pour un asset manager :

- La TCFD
- La Net Zero Asset Managers initiative
- SBTi

Objectifs quantitatifs à horizon 2030 ¹

Nous avons l'objectif qu'au moins 70% des participations des fonds (dette et equity) aient intégré des objectifs de décarbonation cohérents avec une trajectoire net zero d'ici 2030.

Nous nous engageons à ce qu'au moins 50% de nos participations Equity Majoritaire aient une trajectoire de décarbonation validée par SBTi d'ici 2030.

Net Zero Asset Managers

Nous sommes en cours de processus pour rejoindre l'initiative mondiale « Net Zero Asset Managers » accréditée par la campagne « Race to Zero » de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

A travers cette initiative, nous nous engageons publiquement à atteindre la neutralité carbone de nos portefeuilles d'ici 2050.

Nous allons publier des objectifs quantitatifs à horizon 2030. Ces objectifs détaillés seront fixés définitivement en 2023.

TCFD

Nous avons également l'intention de devenir signataire de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) avant fin 2022 et de réaliser notre premier rapport TCFD en 2023

Nous rendrons donc publique nos engagements climatiques et nos process autour du climat :

- la gouvernance
- la stratégie
- la gestion des risques
- les indicateurs de performances

SBTi

Enfin, nous avons également prévu de faire valider nos objectifs de réduction carbone par l'initiative Science Based (SBTi).

Nous comptons signer les Sciences Based Targets (SBT) en 2022 et définir en 2023 des cibles à atteindre pour notre ligne de métier Private Equity (la dette privée n'étant pas à ce jour couverte par la méthodologie SBT).

A travers cette initiative, nous nous engageons à définir des trajectoires de décarbonation avec des cibles intermédiaires (d'ici à 2030) pour nos participations en Private Equity.

Notre stratégie climat

Notre stratégie climat est articulée autour de 5 axes majeurs: les exclusions, la mesure, la gestion des risques, la réduction des émissions et la compensation des émissions résiduelles



EXCLURE



MESURER



GÉRER



RÉDUIRE



COMPENSER

1. Exclure

Nous excluons une liste d'activités du périmètre de nos investissements en raison de leur impact jugé trop important sur le dérèglement climatique. Ces activités sont les suivantes :

- Activités basées sur le charbon (extraction, génération)
- Énergies non conventionnelles (Exploration, développement, production)
- Actifs miniers : expansion et greenfield

2. Mesurer

Afin de pouvoir appréhender le risque climatique, la mesure des émissions de gaz à effet de serre est indispensable. Nous mesurons aujourd'hui les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble de nos investissements. Les informations sont issues des bilans carbone effectués par les entreprises financées ou des estimations réalisées par un prestataire indépendant (SIRSA).

Nous réalisons le bilan carbone de la société de gestion ainsi que de chacun de nos fonds. Le bilan carbone de CAPZA sera finalisé à la rentrée 2022.

3. Gérer

En ligne avec les recommandations de la TCFD, nous prenons en compte les risques liés au changement climatique dont les risques physiques (exposition des actifs réels aux conséquences physiques directement induites par le changement climatique) et les risques de transition (comme les risques réglementaires, technologiques, de marché et de réputation).

Avant chaque investissement, ces risques sont analysés pour déterminer leur impact potentiel sur la valorisation des participations (voir page suivante pour plus de détails).

4. Réduire

Nous engageons et incitons les sociétés financées à décarboner leurs activités.

Les participations des fonds CAPZA Femm II et Dette Impact Environnemental ont des objectifs très ambitieux concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les accords de Paris.

Nous étudions également la possibilité de mettre à disposition des sociétés financées des outils de mesure et de suivi de leurs émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1, 2, 3).

5. Compenser

Notre objectif prioritaire est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre en conformité avec l'Accord de Paris. Tenant compte des limites physiques liées à la réduction de certaines émissions de gaz à effet de serre, nous sommes conscients de la nécessaire compensation des émissions de gaz à effet de serre résiduelles de ses portefeuilles. A titre d'exemple, dans son scénario de référence Net Zero, l'Agence Internationale de l'Énergie anticipe le stockage de 8 Gt par an à l'échelle mondiale¹.

C'est pourquoi notre stratégie climat inclut une stratégie de compensation des émissions résiduelles de nos portefeuilles via le financement de projets de séquestration carbone. Les objectifs précis de compensation sont en cours d'étude.

La gestion des risques concernant le climat

En ligne avec les recommandations de la TCFD, nous prenons en compte les risques liés au changement climatique et évaluons les risques climatiques physiques et de transition de nos participations.

Notre politique et nos process de gestion des risques intègrent les risques climatiques à la fois physiques et de transition.

Évalués en phase de pré-investissement, ces risques sont suivis à l'aide d'indicateurs spécifiques tout au long de la phase d'investissement.

Ces indicateurs climat nous permettent de bâtir des feuilles de route opérationnelles avec chaque participation et leur évaluation continue est transmise à nos investisseurs.

Notre politique de gestion des risques climatiques intègre les risques physiques et de transition

Nous appréhendons le risque climatique en prenant en compte à la fois les risques physiques et de transition. Ces risques sont évalués en phase de pré-investissement (voir page 22) et suivis au cours de la période d'investissement.

L'évaluation des risques climatiques physiques permet de déterminer l'exposition des entreprises (et en particulier de leurs actifs réels) aux différents aléas climatiques (risque physique) ainsi que les axes stratégiques prioritaires à mettre en oeuvre auprès de nos participations.

De même, l'évaluation des risques de transition, incluant les risques réglementaires, de marché, de réputation et technologiques est prise en compte pour déterminer les axes de notre accompagnement auprès de nos investissements.

Pour ce faire, notre process de suivi des investissements consiste à :

- i. collecter des indicateurs spécifiques au risque climatique de chaque investissement
- ii. mettre en oeuvre des plans d'amélioration à l'échelle de chaque investissement et
- iii. suivre la progression de ces indicateurs en étroite collaboration avec les équipes des sociétés financées, l'équipe d'investissement CAPZA et l'équipe ESG CAPZA

Les indicateurs de la performance climatique de chaque investissement sont suivis tout au long de l'investissement

Les KPIs collectés auprès de chaque investissement via SIRSA nous permettent de mesurer la matérialité du risque climat et le niveau de maturité de chaque participation par rapport aux enjeux critiques identifiés. Cette analyse est transmise à chaque participation et nous permet de mettre en oeuvre une **feuille de route climat** détaillée et opérationnelle.

Parmi les indicateurs climat collectés et analysés au cours de la période d'investissement figurent notamment :

- La consommation d'énergie et la part du renouvelable
- Les flux de transport
- L'empreinte carbone
- La formalisation d'une politique environnementale
- Les initiatives environnementales visant à réduire l'empreinte carbone
- etc

L'analyse de ces indicateurs nous permet de quantifier le risque financier, le risque de réputation et le risque opérationnel générés par le risque climatique au niveau de chaque investissement.

La revue de la progression de chaque investissement sur les indicateurs climatiques pertinents constitue le coeur de notre gestion des risques climat. Le détail de ces analyses est discuté avec nos participations, en interne en comité ESG et transmis à nos investisseurs.

Les pratiques ESG exemplaires de notre dernier fonds de dette unitranche CAPZA Private Debt 6

Analyser la maturité ESG des sponsors financiers et s'engager avec les sponsors pour qu'ils mettent en place les processus de CAPZA le cas échéant

Intégrer des objectifs ESG et de décarbonation dans les termes de l'opération

Accompagner en finançant l'intervention d'un expert externe pour définir une feuille de route de durabilité

Communiquer de façon transparente la performance extra-financière des entreprises aux investisseurs

Aligner les intérêts avec un « Carried interest » dépendant de la réussite de critères ESG

CAPZA 6 Private Debt a financé en février 2022 Intescia, l'un des principaux fournisseurs de données BtoB en ligne et de logiciels de business intelligence.(SaaS). Le Groupe collecte, nettoie, relie et restitue des données présentant un fort intérêt commercial ou stratégique via une série d'outils et de services dans différents domaines tels que la Market Intelligence. Le financement d'Intescia a été structuré autour d'objectifs de durabilité

Notre fonds «Capza 6 Private Debt » est le premier fonds à avoir généralisé les financements unitranche à objectifs de durabilité. Nous sommes fiers d'avoir lancé en 2021 un fonds de dette aussi ambitieux sur le plan extra-financier.

Les pratiques ESG exemplaires de notre dernier fonds Flex CAPZA Flex Equity Mid Market

II

Trouver des entreprises et des managers capables de délivrer performance financière et impact sur la décarbonation

Etablir et se mettre d'accord sur une feuille de route de durabilité et de décarbonation et aligner les intérêts en intégrant cette feuille de route à la rémunération

Intégrer pleinement la durabilité à la décision d'investissement en accordant une voix au Comité des investissements au département Durabilité

Apporter des ressources aux entreprises pour mettre en oeuvre la feuille de route

S'engager en se formant sur les sujets climatiques et en animant des ateliers sur le climat auprès de nos entreprises
S'engager en liant une partie du carried à des objectifs ESG

Mesurer son impact et le publier

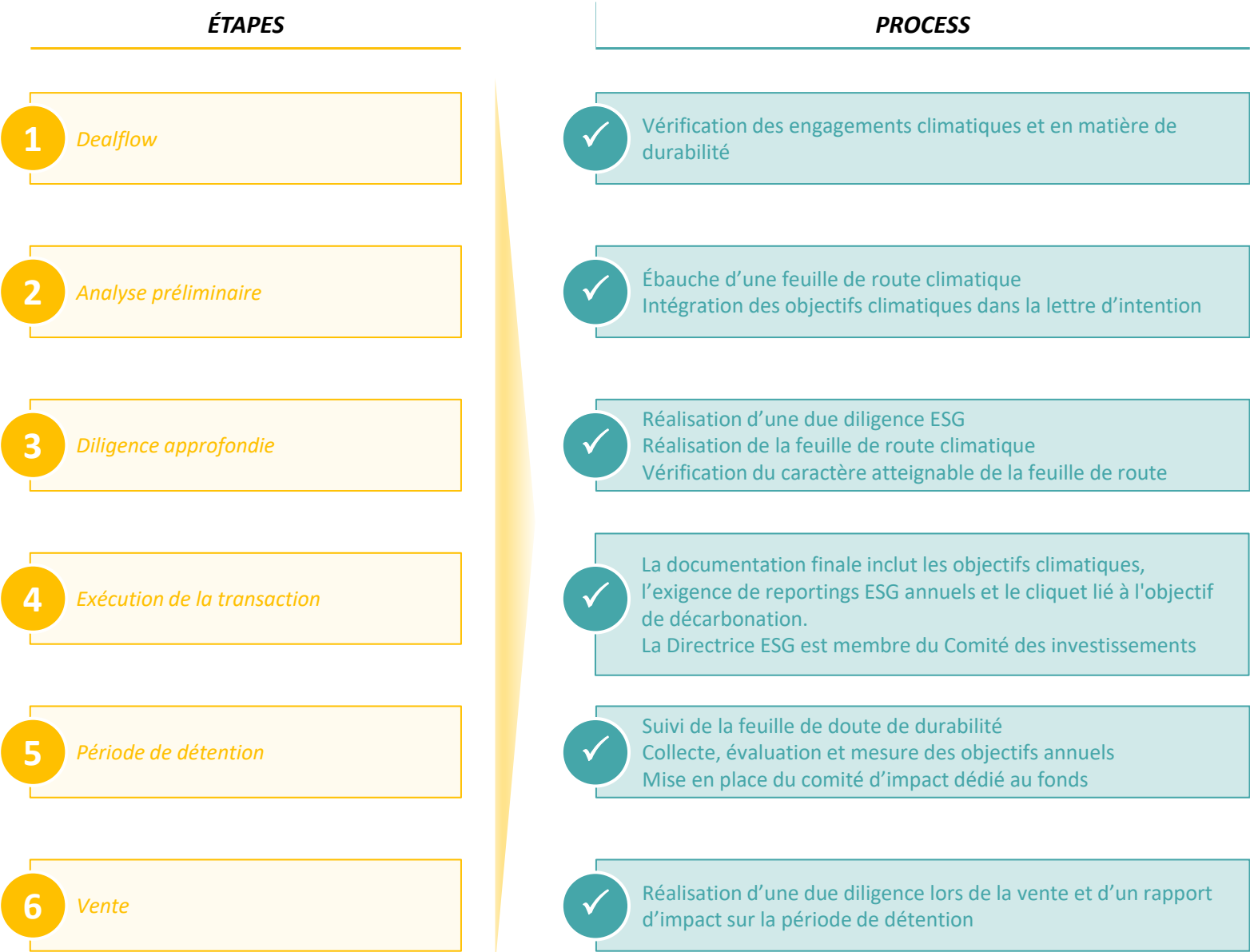
Flex Equity Mid Market II a acquis une participation majoritaire dans le capital de l'opérateur français Wifirst, opérateur télécom B2B spécialiste du WiFi pour les professionnels.

Wifirst est une société déjà engagée sur le climat avec par exemple la création de solutions « green wifi » de WiFi basse consommation et une gestion circulaire du matériel qui est reconditionné dès lors qu'il peut être ré-exploité. CAPZA et Wifirst se sont mis d'accord pour que la décarbonation soit un élément structurant de la transaction Flex Equity Mid market II finance le développement d'un objectif Science-Based afin de développer des objectifs de décarbonation publics et basés sur la science et que l'engagement des actionnaires soit transparent et opposable dans le temps.

Nous sommes fiers de lancer en 2022 le premier fonds de LBO à destination des entreprises du Mid Cap axé sur la décarbonation.

Détail du process ESG du fonds CAPZA Femm II

Voici une partie des étapes du process ESG du fonds CAPZA Femm II, un fonds lancé en 2022



Taxonomie et combustibles fossiles

12%

des encours de CAPZA opèrent dans des secteurs identifiés dans la taxonomie

3,3%

des encours de CAPZA opèrent dans des activités directement visées par les critères techniques

1,6%

des encours de CAPZA sont alignés à la taxonomie (1) d'après notre analyse interne

Notre politique d'investissement exclut les activités liées à l'extraction, la production et la distribution d'énergie fossile.

De ce fait, nous ne reportons aucune exposition à ces industries.

En conformité avec le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088,

Nous calculons et publions le pourcentage d'éligibilité de nos investissements à la Taxonomie: 12% est le pourcentage de nos encours éligibles à la Taxonomie au 31 décembre 2021. Nous nous engageons à publier chaque année ce calcul et viserons à l'accroître grâce à un travail d'accompagnement auprès de nos investissements.

L'analyse sectorielle de nos portefeuilles préfigure un pourcentage d'alignement faible de nos investissements actuels. Néanmoins, la part de nos investissements éligibles à la Taxonomie et visés par les critères techniques, égale à 3,3% au 31 décembre 2021, nous encourage à accompagner nos investissements pour accroître le pourcentage de nos activités alignées avec la Taxonomie.

Au 31 décembre 2021, 1,6% de nos investissements sont alignés à la Taxonomie d'après notre analyse interne. Nous nous engageons à accompagner nos participations pour accroître ce pourcentage dans les années à venir. Nous sommes convaincus que cela sera créateur de valeur pour nos participations et nos investisseurs.

(1) Fonds de coinvest non compris

5. Notre stratégie biodiversité

68%

Des vertébrés ont disparu

150 000

Milliards USD : c'est la valeur des services écosystémiques

20%

Le niveau de dépendance de nos portefeuilles

93%

Le niveau d'impact de nos portefeuilles

L'EAU

c'est l'axe principal de notre engagement pour la biodiversité

L'importance de la biodiversité

Nous sommes pleinement conscients de notre dépendance aux services écosystémiques (les services gratuits que nous procure la nature).

Nous devons, collectivement, aider à l'atteinte les objectifs de long terme de préservation de la biodiversité.

Afin de comprendre nos impacts, nous avons décidé de mener une étude en lien avec la biodiversité.

Nous avons donc réalisé une analyse des risques financiers liés à la biodiversité en estimant quantitativement les dépendances de nos portefeuilles aux services écosystémiques, ainsi que leurs impacts sur la biodiversité.

La méthodologie de notre analyse est explicitée dans les pages suivantes.

Les services écosystémiques et l'impact de l'homme

La biodiversité constitue un élément essentiel à la survie de nos sociétés. La biodiversité à travers les écosystèmes, les espèces, les gènes, les paysages et reliefs nous offre des services gratuits (les services écosystémiques) qui nous ont soutenu et soutiennent notre développement. Pourtant la surexploitation de ces ressources et le réchauffement climatique menacent de manière critique leur disponibilité.

68% des populations de vertébrés ont disparu en une cinquantaine d'années, tandis que la consommation de produits d'origine animale ne cesse d'augmenter.

Les émissions de GES dans l'atmosphère continuent de croître, et cela nous entraîne vers des catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes extrêmement dommageables à notre développement.

Les puits de carbone naturel saturent des émissions générées par les activités humaines et ne sont plus capables d'absorber davantage de carbone.

Plusieurs études montrent que les activités humaines sont le principal facteur de la dégradation de la biodiversité. Les deux principaux facteurs de dégradation sont la pollution et l'exploitation qui agissent principalement sur le sol, les eaux et l'atmosphère.

Quatre secteurs sont responsables à 90% des impacts sur la biodiversité : l'agroalimentaire, le bâtiment, le textile et l'énergie.

La responsabilité du système financier

Le système financier tout entier dépend des services écosystémiques que nous offre le capital naturel. Sans ces services, aucune croissance économique ni même activité économique ne pourrait avoir lieu.

Certaines études démontrent que la valeur des services rendus par la Nature atteint 150 000 milliards de dollars.

Une étude de la Banque de France montre que 42% des actifs détenus par les institutions financières sont très fortement ou fortement dépendants à au moins un service écosystémique.

Notre responsabilité vis-à-vis des objectifs de long terme liés à la préservation de la biodiversité

Nous sommes conscients de notre responsabilité vis-à-vis des enjeux mondiaux de préservation de la biodiversité et reconnaissons l'impact potentiel de nos portefeuilles d'investissement sur l'état de la biodiversité.

Nous avons donc décidé:

(i) d'analyser les risques financiers liés à la biodiversité en estimant quantitativement les dépendances du portefeuille de CAPZA à différents services écosystémiques, et de ses impacts sur la biodiversité

(iii) d'établir une stratégie de long terme sur la biodiversité et de fixer des objectifs à atteindre d'ici à 2030.

Stratégie et engagements concernant la biodiversité

Nous voulons lutter contre la dégradation de la biodiversité.

Nous voulons encourager sa préservation.

Nos décisions d'investissement et ce que nous avons mis en place y contribuent.

Nous présentons ici nos initiatives actuelles et ce que à quoi nous nous engageons dans les prochains mois.

Ce que nous faisons ou avons déjà fait

Nous suivons les indicateurs environnementaux de nos participations

Nous récupérons des KPI lié à la biodiversité sur toutes nos participations : utilisation de matières premières, déchets dangereux, consommation d'eau etc.

Nous avons mesuré les dépendances de nos portefeuilles

Nous avons réalisé un diagnostic « biodiversité » de la situation actuelle sur 10 de nos fonds représentant un AUM total de plus de 3 milliards de nos actifs en analysant les dépendances de nos portefeuilles.

Nous avons mesuré les impacts de nos portefeuilles

Nous avons fait le même exercice et sur le même périmètre en analysant cette fois les impacts.

Nous incitons et aidons nos participations à prendre en compte la biodiversité

Nous aidons nos participations à mettre en place des politiques d'achats responsables afin de les sensibiliser au problème du déclin de la biodiversité. Nous leur fournissons des exemples de politiques d'achats responsables pour faciliter la mise en place de ces nouvelles pratiques.

Ce que nous prévoyons de faire

Nous allons plus dialoguer

Nous allons accentuer le dialogue sur les sujets liés à la biodiversité avec nos participations qui ont les dépendances et les impacts les plus importants.

Nous allons mettre en place des plans d'amélioration

Suite au dialogue que nous allons mettre en place, nous allons demander à certaines de nos participations qui ont les risques biodiversités les plus importants d'établir un plan d'amélioration stratégique visant à préserver la biodiversité sur l'ensemble de leur chaîne de valeur (amont et aval).

Nous allons mesurer les dépendances et les impacts de nos participations sur la biodiversité

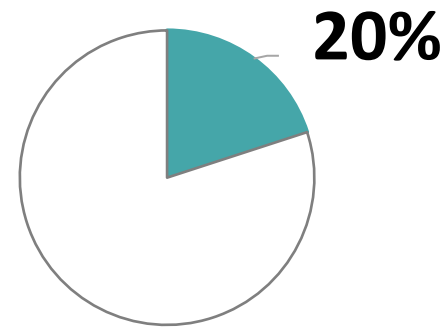
Fort de l'étude que nous avons réalisée nous allons mesurer les risques biodiversité de 100% de nos futurs investissements et les suivre tout au long de la vie du fonds à travers des indicateurs précis.



Les résultats de notre étude biodiversité

Notre étude biodiversité nous a permis de mesurer notre empreinte biodiversité via l'analyse des participations de nos portefeuilles.

Les dépendances



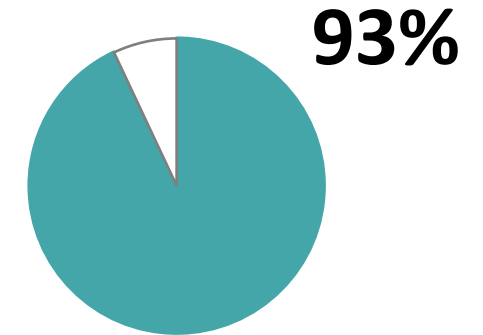
Les trois services écosystémiques dont le portefeuille est le plus dépendant

- **Eau de surface et souterraine** : l'eau est essentielle à la production et est utilisée dans la majorité des processus (nettoyage, préparation, transformation, réaction chimique etc).
- **Régulation atmosphérique et climatique** : Toutes les entreprises (dont l'industrie) sont dépendantes de la bonne régulation du climat

20%

des encours de CAPZA sont très fortement ou fortement dépendants à au moins un service écosystémique

Les impacts



Les 3 pressions sur lesquels le portefeuille a le plus d'impact

- **Polluants de l'eau** : l'eau utilisée est majoritairement polluée par les processus de production et impacte la biodiversité et les écosystèmes
- **Polluants du sol** : les processus de production génèrent des déchets et des polluants qui rejoignent les sols et en altèrent la qualité de façon importante
- **Utilisation de l'eau** : l'eau est essentielle dans la majorité des processus de production. Son utilisation génère des crises de stress hydrique et impacte grandement sa disponibilité mondiale

93%

des encours de CAPZA exercent un impact très fort ou fort sur au moins une pression sur la biodiversité

Les résultats par fonds

Notre étude biodiversité nous a permis de réaliser l'importance d'avoir un outil de mesure de notre empreinte biodiversité.

Grâce à notre démarche, nous avons pu identifier les portefeuilles où les enjeux sont matériels et les raisons pour lesquelles ils le sont.

Voici le résultat détaillé par fonds de l'analyse que nous avons menée avec le cabinet moonshot.

Intitulé des fonds	# de positions	AuM (M€)	Dépendances	Impact
CAPZAnine 4 Private Debt	10	429	26%	85%
CAPZAnine 5 Private Debt	21	1 277	14%	95%
CAPZAnine 4	17	272	28%	83%
CAPZA 5 Flex Equity	9	246	28%	100%
CAPZA Femm I	7	168	19%	89%
CAPZA Transition	6	48	55%	100%
CAPZA Growth Tech	4	71	0%	100%
Artemid Senior Loans I, II et III	43	623	26%	94%
Total / moyenne	117	3 133	20%	93%



Les portefeuilles

Nous avons mené cette étude sur les 10 portefeuilles « cores » (les 3 portefeuilles Artemid étant combinés dans le tableau ci-dessus) représentant l'argent au travail chez CAPZA à fin 2021

Lors de cette analyse, 117 investissements ont été pris en compte.

Les dépendances et les impacts

Nous avons constaté que les fonds dont les investissements sont majoritairement dans des activités de services n'ont pas de dépendances et assez peu d'impact.

Il est aussi important de noter que les fonds qui ont les dépendances les plus importantes n'ont pas forcément les impacts les plus forts.

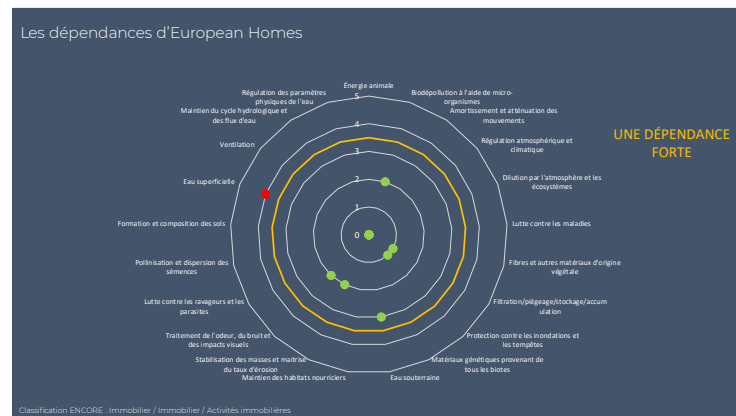
Le radar biodiversité de nos portefeuilles

Nous avons étudié les dépendances et impacts de nos investissements sur la biodiversité.

Nous avons réalisé 117 radars représentant les 117 positions des 10 fonds que nous avons étudiés.

Ces radars permettent d'identifier l'importance des dépendances et des impacts par entreprise.

Les dépendances



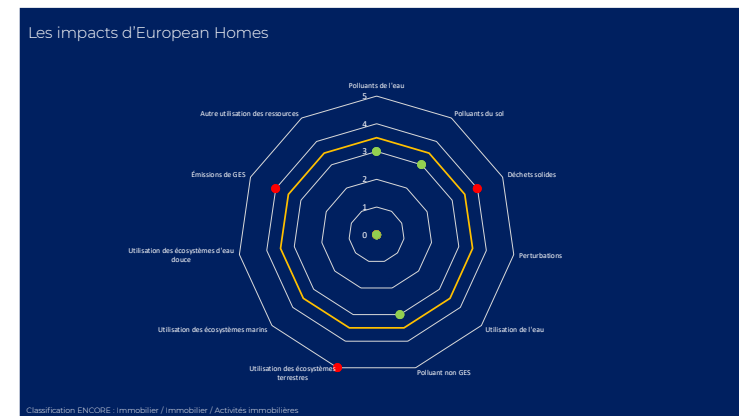
Le radar permet d'identifier les dépendances majeures de l'entreprise vis-à-vis des services écosystémiques.

A titre d'exemple, European Homes est un promoteur immobilier. D'après l'outil ENCORE, l'eau est un sujet majeur pour les activités liées à l'immobilier. Le secteur de la promotion immobilière a besoin d'eau pour se développer (pour faire du ciment par exemple).

Nous pouvons aussi constater que les autres dépendances se situent en dessous du niveau de 3.5/5, ce qui signifie qu'elles sont non significatives (les points verts).

Ce radar nous permettra d'informer les entreprises concernées et de mener des discussions approfondies sur les actions ou initiatives existantes et/ou à mettre en place pour mieux gérer ces enjeux.

Les impacts



Le radar permet d'identifier les impacts majeurs de l'entreprise vis-à-vis des services écosystémiques et de la biodiversité.

D'après l'outil ENCORE, les émissions de gaz à effet de serre, les déchets et l'utilisation des écosystèmes terrestres sont les enjeux biodiversité majeurs du secteur de l'immobilier.

Il est évident que l'immobilier a un très fort impact sur l'emprise au sol. De plus, la construction de bâtiment et leur surtout leur fonctionnement génèrent d'importantes quantités de gaz à effet de serre.

La construction génère également de nombreux déchets.

Ces analyses nous permettront d'aiguiller de manière étayée notre accompagnement auprès de nos investissements sur la thématique de la biodiversité.

Notre engagement Biodiversité

Nous avons réalisé le diagnostic biodiversité de 10 de nos portefeuilles (pour un total de plus de 3 milliards d'euros d'AuM).

Cette analyse nous a conduits à identifier l'axe majeur de notre stratégie biodiversité: l'eau.

81% des dépendances fortes ou très fortes à la biodiversité de nos participations sont dues à l'eau tandis que 55% des impacts forts ou très forts de nos participations sont dus à l'utilisation de l'eau et les polluants de l'eau.

Pourquoi l'eau ?

Les Nations Unies prévoient une pénurie mondiale de 40% de l'approvisionnement en eau d'ici à 2030 si les modes de consommation et de production actuels ne changent pas. Cela signifie que la moitié de la population mondiale vivra dans des zones de stress hydrique.

La pénurie d'eau représente un risque économique et de durabilité majeur pour les entreprises qui en sont dépendantes (via leur procédé de production, pour le nettoyage, pour le refroidissement ou indirectement via leurs fournisseurs notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'énergie ou encore de l'industrie) mais aussi un risque sociétal pour les communautés qui vivent dans des zones où l'eau est en majorité impropre à la consommation et très peu disponible.

L'eau représente un actif de capital naturel essentiel dans la chaîne de valeur de 100% des entreprises qui en dépendent d'une façon ou d'une autre.

L'eau: le premier axe de notre stratégie biodiversité

Dans un second temps, nous promouvrons activement la mise en oeuvre d'une stratégie interne de gestion de l'eau dans chacune de nos participations.

L'objectif sera pour nos participations les plus impactantes de réaliser des diagnostics sur leur consommation d'eau, prenant en compte les quantités d'eau utilisés, polluées, recyclées et réinjectées dans les processus de production.

En particulier, nous nous engageons à ce que 100% des entreprises opérant dans des zones de stress hydrique mettent en place des solutions d'économie d'eau à horizon 2025.

Notre accompagnement comprendra aussi la mise en place de bonnes pratiques au sein des chaînes de valeur de nos participations.



La méthodologie biodiversité utilisée

2022 a marqué le lancement de notre stratégie biodiversité. L'analyse des impacts et des dépendances de l'ensemble de nos portefeuilles d'investissement nous a permis d'identifier les axes de notre stratégie.

Cette analyse a été menée grâce un outil d'analyse biodiversité à destination de l'industrie financière à partir de la base de données ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), développé sous l'égide de l'ONU.

Nous travaillons actuellement à la rédaction des objectifs de notre stratégie biodiversité.

La méthodologie ENCORE

- ✓ Pour chaque process de production, la base de données ENCORE recense et évalue les **impacts potentiels** sur la biodiversité (via 11 types d'impacts) et **dépendances potentielles** (via 21 services écosystémiques).
- ✓ Les données ENCORE s'appuient sur la combinaison de données scientifiques issues de littérature spécialisée, d'entretiens avec des experts sectoriels et d'autres données physiques.
- ✓ La base de données ENCORE répertorie **11 grands secteurs économiques** : consommation discrétionnaire, consommation de base, énergie, finance, santé, industrie, technologie, matériaux, immobilier, services de télécommunication et enfin services publics.
- ✓ Des **sous-industries** sont listées au sein de chaque grand secteur économique (par exemple : textiles, courtiers en assurance, transports, etc). Elles permettent d'affiner l'identification de l'entreprise analysée.
- ✓ Chaque sous-industrie est rattachée à un ou plusieurs **process de production** qui sont au nombre de 89. C'est l'identification du ou des process de production de chaque participation qui permet de déterminer les impacts et dépendances de chaque participation, ainsi que leur niveau d'intensité, c'est-à-dire la note d'impact et la note de dépendance.

- ✓ La note **d'impact** d'un process de production d'ENCORE est calculée de la façon suivante :

Fréquence de l'impact

Élevée, moyenne,
faible

Vitesse à laquelle
l'impact affecte la
biodiversité

<1 an
1 à 3 ans
>3 ans

Niveau de sévérité de
l'impact

Élevée, moyenne,
faible

- ✓ La note de **dépendance** d'un process de production d'ENCORE est calculée de la façon suivante :

Niveau de perte de
fonctionnalité si le
service écosystémique
est perturbé

Limité
Modéré
Sévère

Niveau de perte
financière lié à cette
perte de
fonctionnalité

Limité
Modéré
Sévère

La méthodologie (suite)

- ✓ Chaque position du portefeuille est reliée à l'un des **89 process de production** de la base ENCORE.
- ✓ A chaque process de production est associé un niveau d'impact et un niveau de dépendance à la biodiversité. Ces niveaux sont estimés par ENCORE pour chaque process de production (voir page précédente).
- ✓ **Le niveau d'impact** sur la biodiversité de chaque process de production est évalué selon les 11 types de pression répertoriés par ENCORE et est traduit dans un score de 0 à 5 pour chacune des 11 pressions sur la biodiversité.
- ✓ **Le niveau de dépendance** à la biodiversité de chaque process de production est évalué pour les 21 services écosystémiques répertoriés par ENCORE et est traduit dans un score de 0 à 5 pour chacun des 21 services écosystémiques.
- ✓ Le score des dépendances et des impacts peut aller de 0 à 5 selon le niveau de matérialité identifié par la plateforme ENCORE

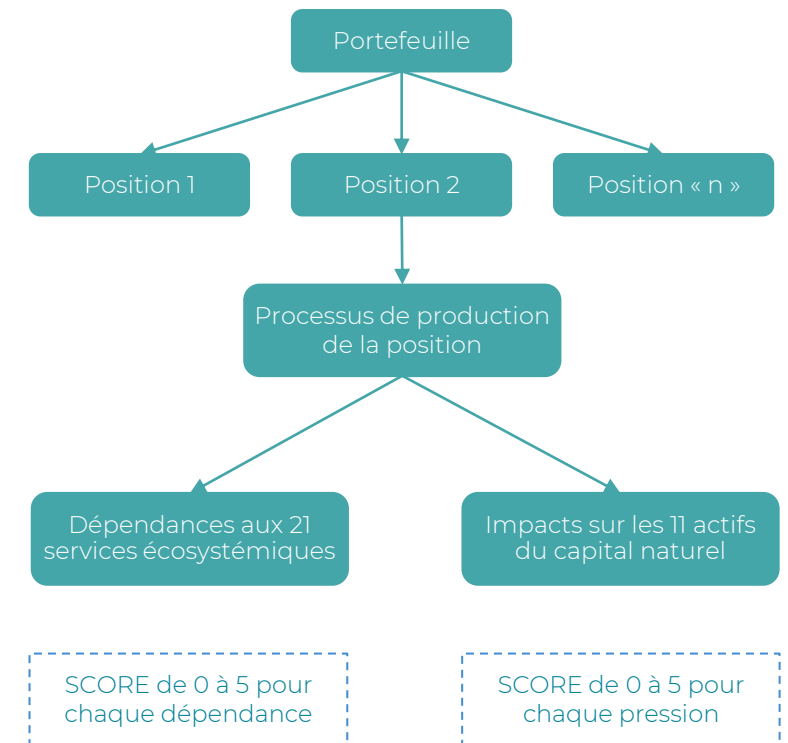


tableau de correspondance avec le décret d’application de l’Article 29 de la loi énergie-climat n°2019-1147

1° Informations relatives à la démarche générale	
a) Présentation de la démarche générale de l’entité sur la prise en compte des critères ESG, notamment dans la politique et la stratégie d’investissement	Pages 6, 14, 18, 19
b) Contenu, fréquence et moyens utilisés par l’entité pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d’investissement	Page 11
c) Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l’Article 8 et de l’Article 9 du règlement SFDR, et la part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères ESG dans le montant total des encours gérés par l’entité	Page 14
d) Prise en compte des critères ESG dans le processus de prise de décision pour l’attribution de nouveaux mandats de gestion par les entités	Page 13
e) Adhésion de l’entité ou de certains produits financiers à une charte, un code, une initiative ou obtention d’un label sur la prise en compte de critères ESG, ainsi qu’une description sommaire de ceux-ci	Page 10
2° Informations relatives aux moyen internes déployés par l’entité	
a) Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d’investissement en les rapportant aux encours totaux gérés ou détenus par l’entité	Page 9
b) Actions menées en vue d’un renforcement des capacités internes de l’entité	Pages 9, 16
3° Informations relatives à la démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l’entité	
a) Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance, notamment des organes d’administration, de surveillance et de direction, en matière de prise de décision relatives à l’intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie d’investissement de l’entité et des entités que cette dernière contrôle le cas échéant	Pages 8, 9
b) Inclusion, conformément à l’Article 5 du règlement SFDR dans les politiques de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées à l’intégration des risques en matière de durabilité, comprenant des précisions sur les critères d’adossment de la politique de rémunération à des indicateurs de performance	Pages 18, 19, 30, 31
c) Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d’administration ou de surveillance de l’entité	Page 8
4° Informations sur la stratégie d’engagement	
a) Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d’engagement.	Page 25
b) Présentation de la politique de vote.	
c) Bilan de la stratégie d’engagement mise en œuvre, qui peut notamment inclure la part des entreprises avec laquelle l’entité a initié un dialogue, les thématiques couvertes et les actions de suivi de cette stratégie.	
d) Bilan de la politique de vote, en particulier relatif aux dépôts et votes en assemblée générale de résolutions sur les enjeux ESG.	
e) Décisions prises en matière de stratégie d’investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel.	

5° Informations relatives à la Taxonomie européenne et aux combustibles fossiles	
a) Part des encours concernant les activités en conformité avec les critères d’examen technique définis au sein des actes délégués relatifs aux Articles 10 à 15 du règlement Taxonomie et modifiant le règlement SFDR, conformément à l’acte délégué adopté en vertu de l’Article 8 de ce règlement.	Page 33
b) Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, au sens de l’acte délégué en vertu de l’Article 4 de ce règlement.	Page 27, 33
6° Informations sur la stratégie d’alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l’Accord de Paris	
a) Un objectif quantitatif à horizon 2030, revu tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050.	Page 26
b) Lorsque l'entité utilise une méthodologie interne, des éléments sur celle-ci pour évaluer l'alignement de la stratégie d'investissement avec l'Accord de Paris ou la stratégie nationale bas-carbone.	n.d.
c) Une quantification des résultats à l'aide d'au moins un indicateur.	n.d.
d) Pour les entités gérant des fonds indiciels, l'information sur l'utilisation des indices de référence « transition climatique » et « Accord de Paris » de l'Union définis par le règlement 2019/2089.	n.d.
e) Le rôle et l'usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement, et notamment la complémentarité entre la méthodologie d'évaluation retenue et les autres indicateurs sur les critères ESG utilisés plus largement dans la stratégie d'investissement.	Pages 21, 22, 29
f) Les changements intervenus au sein de la stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris, et notamment les politiques mises en place en vue d'une sortie progressive du charbon et des hydrocarbures non-conventionnels en précisant le calendrier de sortie retenu ainsi que la part des encours totaux gérés ou détenus par l'entité couverte par ces politiques.	Pages 13, 30, 31, 32
g) Les éventuelles actions de suivi des résultats et des changements intervenus.	Pages 16, 30, 31
h) La fréquence de l'évaluation, les dates prévisionnelles de mise à jour et les facteurs d'évolution pertinents retenus.	Pages 18, 22, 29
7° Informations sur la stratégie d’alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	
a) Une mesure du respect des objectifs figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.	Page 40
b) Une analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	Pages 37-39
c) La mention de l'appui sur un indicateur d'empreinte biodiversité et, le cas échéant, la manière dont cet indicateur permet de mesurer le respect des objectifs internationaux liés à la biodiversité.	Pages 41-42
8° Informations sur les démarches de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques	
a) Le processus d’identification, d’évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG, la manière dont les risques sont intégrés au cadre conventionnel de gestion des risques de l’entité, et la manière dont ce processus répond aux recommandations des autorités européennes de surveillance du système européen de surveillance	Pages 18, 20-25, 29
b) Une description des principaux risques ESG pris en compte et analysés, qui comprend pour chacun de ces risques	Pages 19-24, 29
c) Une indication de la fréquence de la revue du cadre de gestion des risques	Page 18
d) Un plan d’action visant à réduire l’exposition de l’entité aux principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance pris en compte	Pages 4, 13, 28, 36, 40

8 bis° Critères méthodologiques des informations mentionnées au 8°	
a) La qualité des données utilisées, la mention de l'utilisation dès que possible de méthodologies fondées sur des données prospectives, et une indication, le cas échéant de la pertinence de l'usage des méthodologies fondées sur des données historiques	Pages 18, 22, 28, 41, 42
b) Les risques liés au changement climatique	Pages 22, 28
c) Les risques liés à la biodiversité	Pages 41, 42
9° Plan d'amélioration continue	
a) Une identification des opportunités d'amélioration de la stratégie actuelle et des actions concrètes correspondantes permettant d'améliorer la situation actuelle	Pages 27, 28, 40
b) Des informations sur les changements stratégiques et opérationnels introduits ou à introduire à la suite de la mise en place d'actions correctives	Pages 27, 28, 40
c) Pour chacun des points précédents, des objectifs assortis de calendrier de mise en oeuvre	Pages 27, 28, 40